



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du **Canton de La Ferté Saint-Aubin**

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15 JUILLET 2014

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Méneestreau-en-Villette : M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : M. Eric LEMBO à Mme Marie-Annick VATZ, Mme Elysaabeth CATOIRE à M. Jean-Paul ROCHE, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD à M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Jocelyne BACHMANN à M. Hervé NIEUVIARTS

ABSENTS EXCUSES : M. Michel TATIN, Mme Michèle CORMERY, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 26 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 26 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

1 – Finances et Marchés Publics

1.1 ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 – EQUILIBRE REEL DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative budgétaire reprenant l'ensemble des modifications, conforme aux propositions de l'avis de la CRC.

Le nouvel équilibre budgétaire se traduit de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	6 960 878.48 €	6 960 878.48 €
Investissement	5 546 311.53 €	5 546 311.53 €
Total	12 507 190.01 €	12 507 190.01 €

2 – Questions diverses

La Ferté Saint-Aubin, le 16 juillet 2014

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

